



Après le tram, rêvons d'une trame...

*M*esure phare du Grenelle Environnement, la trame verte et bleue porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Au niveau communautaire et communal, elle doit être prise en compte dans les documents de planification comme le PLU. C'est donc lors de la révision de ce dernier que l'Agence d'Urbanisme du Pays de Brest (ADEUPa) a été missionnée et a réalisé une étude approfondie sur la mise application de cette trame.



Philippe Lannuzel, directeur du pôle "études urbaines" de l'ADEUPa

*L'*ADEUPa a été créée en 1974, elle compte une vingtaine de personnes aux compétences variées et pluridisciplinaire puisqu'elle couvre la réalisation d'observatoires, les documents de planification et les études urbaines. Elle dépend pour son financement des collectivités locales et de l'Etat. Son principal rôle est d'être un outil d'aide à la décision pour les élus. En son sein, nous avons rencontré le directeur du pôle "études urbaines", Philippe Lannuzel, architecte-urbaniste.

La trame bleue : à Brest, l'objectif est d'être plus près de l'eau. Les bords de mer sont difficilement accessibles à cause des activités portuaires. La fréquentation directe des rives est dangereuse, il y aurait conflit de pratiques entre les activités liées au travail et celles liées à la promenade. Il serait donc proposé de réaliser un cheminement en hauteur du port, ponctué de belvédères ; l'accès à la mer serait visuel, olfactif. Belle idée, cependant complexe à mettre en place car les parties prenantes sont nombreuses.

La trame verte, appelée armature verte urbaine en ville : comme nous le confie Philippe Lannuzel, l'image qu'ont les urbanistes extérieurs à Brest lors de leur première venue est celle d'un centre encombré de voitures et sans nature. Même les professionnels trouvent le centre trop minéral. Le projet imaginé par l'ADEUPa commence à prendre forme. Il consiste à relier toutes les pastilles ou confettis verts, tous les espaces naturels, en créant des boucles de différentes tailles, supports de modes actifs de déplacement permettant non seulement l'accès aux parcs, squares, jardins familiaux du

... suite page 2

EDITO

Le pied, quoi !

A Brest, même s'il vaut mieux avoir le pied marin, il faudra sous peu avoir le pied urbain. Pourquoi direz-vous, quelle lubie est-ce donc là ? Ne prenez pas les mots au pied de la lettre, ne vous pensez pas pieds et poings liés. Continuez d'avoir bon pied, bon œil, d'évitez de vous lever du pied gauche, d'avoir les pieds sur terre et le nez en l'air.

Et vous, avez-vous enfin trouvé chaussure à votre pied ? Les jours de crachin, évitez de faire le pied de grue, en revanche les jours ensoleillés, marchez d'un pas léger.

Evidemment en abordant un tel sujet, vous étiez assurés de mettre les pieds dans le plat. Force est de constater que c'est une sacrée bande de pieds « nickelés », ne trouvez-vous pas ? Sous peu, vous serez tous au pied du mur, un peu d'optimisme que diable, à pied d'œuvre !

Taratata, sans vous froisser, vous venez de vous faire couper l'herbe sous le pied. Vous aurez beau faire des pieds et des mains, rien n'y fera. Puisque ce numéro est le dernier avant le prochain prévu à l'automne, nous vous souhaitons de pouvoir très prochainement avoir les doigts de pieds en éventail.

Et surtout n'oubliez pas que pour réaliser ces lettres, nous travaillons tous d'arrache-pied...



COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Luc Déniel, Laure Dosso, Sabine Guidubaldi, Robert Marc, Pascale Masson, Nicole Pronost, Philippe Saget.

... suite de la page 1

centre mais aussi aux espaces naturels boisés extérieurs (bois de Kéroual, rives de l'Elorn, vallons du Costour et du Stang-Alar) tout en reliant les différents équipements (culturels, sportifs, scolaires) de la ville. L'accent est mis sur des boucles, parce que le marcheur ou le cycliste les préfère aux parcours linéaires. Les enjeux sont importants pour la ville car la mise en place de ces trames représente une revalorisation de son image, et contribue à éviter le départ vers l'extérieur des ménages avec jeunes enfants.

Ne nous leurrions pas, l'argent public se raréfie et les priorités tendent à se déplacer vers l'emploi... Aucun budget n'a encore été voté, d'une part à cause des élections municipales et d'autre part à cause de la multiplicité des acteurs et des services concernés (espaces verts, voirie/réseau, économie/développement, santé, déplacement). De plus, il faut une volonté politique forte pour mener à bien un tel

projet. Une amorce de solution pourrait emprunter la voie de la démocratie participative (CCQ de tous les quartiers), aidée par la société civile et le tissu associatif. D'abord en réclamant haut et fort l'application de la trame verte et bleue et en s'impliquant réellement. Certaines boucles sans technicité particulière pourraient voir le jour grâce à un travail collaboratif et participatif d'habitants et d'associations, liste non exhaustive.

Faisons un rêve. "Dans 20 ans, l'armature verte urbaine est mise en place, nous sommes place Sanquer, il fait beau, nous filons vers Keruscun puis descendons jusqu'au chemin des belvédères et poursuivons vers le port du château, il y a des mamans avec poussette, des promeneurs à vélo. Cet après-midi, nous partirons en randonnée familiale depuis le bas de Siam jusqu'aux rives de l'Elorn et reviendrons par le vallon du Stang-Alar..." ■



Parcours pédestre et non Parkour* d'obstacle

Trottoir : *Partie latérale d'une rue, surélevée par rapport à la chaussée et réservée à la circulation des piétons. (Larousse)*

Armoire électrique, banc, bouche à incendie, chevalet publicitaire, corbeille, échafaudage, escalier, étal de magasin, jardinière, panneau publicitaire, panneau indicateur, potelet, présentoir à journaux, racine, réverbère, bac à ordures, signalisation routière, tableau téléphonique, terrasse de café, voiture ... Qu'y a-t-il de commun entre tous ces objets ? Ce sont tous des obstacles potentiels au déplacement des piétons, surtout envers ceux qui ont des difficultés à marcher, qui ont une vision défaillante ou qui sont encombrés par des poussettes.

Plusieurs de ces éléments sont indispensables pour la sécurité, pour des travaux temporaires ou pour notre confort mais un choix judicieux de leur positionnement peut les rendre plus compatibles avec le passage des piétons. Par exemple, il faudrait parfois de la coordination entre plusieurs services publics pour que les diverses signalisations soient regroupées sur un même support.

Certains équipements présentent un dilemme pour le CCQ. Il faut embellir notre cadre de vie donc mettre de la végétation. Oui mais ... les jardinières, les racines d'arbres sont autant de pièges pour le piéton inattentif. Il faut que la ville soit vivante, que le commerce soit attractif. Oui mais... les terrasses de café, les chevalets publicitaires sont encore

des obstacles. En faisant preuve de bon sens, en plantant profondément les arbres, en réservant ces installations aux trottoirs les plus larges et surtout en les alignant pour ne pas créer de véritables chicanes, il y a de la place pour tout le monde. Et les potelets, ces petits poteaux implantés en bordure de trottoir pour empêcher les stationnements inciviques mais qui peuvent surprendre des malvoyants ? Rêvons d'automobilistes respectueux des autres : fini les potelets, fini le stationnement sauvage.

Pour les malvoyants, justement, une des meilleures solutions pour les obstacles inévitables est de les rendre plus visibles en utilisant la couleur afin de renforcer les contrastes. Cette amélioration pourrait être d'ailleurs appliquée au petit muret séparant les deux voies de tram à hauteur de la mairie.

Emplacement judicieux, contraste renforcé, sont des solutions tant que tout le monde ne suit pas la résolution de Jean-Marie Gourio : "chaque jour t'as trente morts sur la route, moi je vais rouler sur le trottoir". ■

* Parkour : utilisation de tous les éléments urbains pour en faire un parcours d'obstacles
<https://www.youtube.com/watch?v=pl5oRUcPLUU>



Saint-Louis

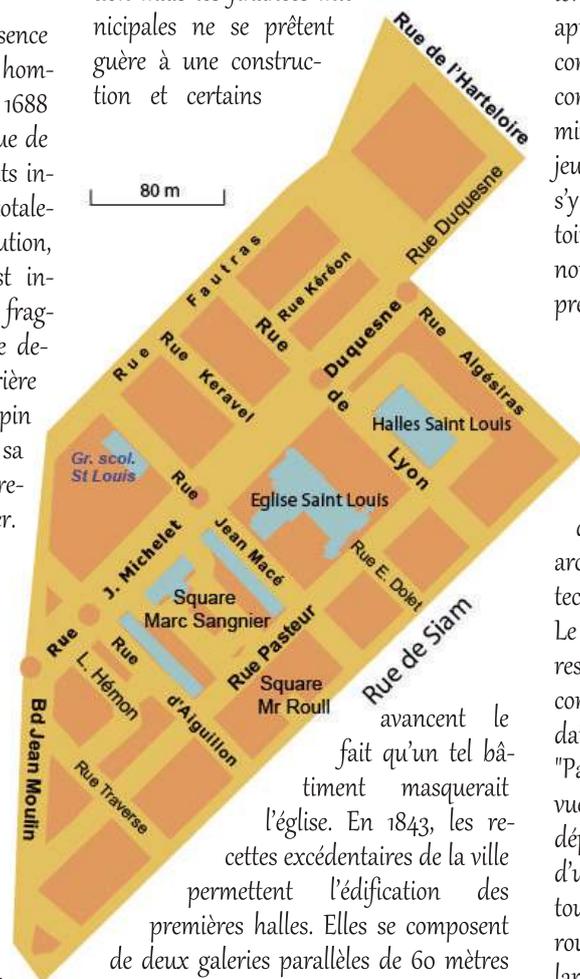
L'église et les halles

Le quartier tire son nom de la présence de la 1^{ère} église Saint-Louis en hommage au roi Louis IX. Commencée en 1688 pour faire face à l'essor démographique de la ville qui rend l'église des Sept Saints inadaptée, elle est consacrée en 1702 et totalement achevée en 1788. Durant la révolution, elle sert d'hôpital. En 1944, elle est incendiée. Tout n'est pas détruit, un fragment de la porte de l'ancienne église demeure sous l'église actuelle. Derrière l'église se trouvait la caserne Guépin détruite par les bombardements. Seule sa porte a été conservée ; elle a été reconstruite et placée square L'Herminier.

Dans les années cinquante, un concours est lancé afin de désigner l'équipe en charge de sa reconstruction. Le nouveau plan de la ville qui prévoit un élargissement des rues et un rehaussement du niveau du sol, impose la démolition. Le choix se porte sur l'équipe d'architectes dirigée par Yves Michel. La nouvelle église de style contemporain puise ses références dans l'architecture simple et dépouillée des églises suisses. A l'automne, les prunus « Sunset Boulevard » plantés rue Etienne Dolet (philosophe et imprimeur, symbole de la libre pensée et condamné au bucher pour athéisme en 1546) rendent hommage par leur couleur orangée, au parement en pierre de Logonna de la façade d'entrée.

Le quartier de Saint-Louis ne serait pas ce qu'il est sans les halles. Pendant longtemps, la ville ne possède aucun marché couvert et les commerçants tiennent étals en plein air. Pourtant la municipalité reste sourde à leurs revendica-

tions ainsi qu'à celles des habitants. L'espace libre devant l'église se présente pourtant comme un lieu idéal d'implantation mais les finances municipales ne se prêtent guère à une construction et certains



avancent le fait qu'un tel bâtiment masquerait l'église. En 1843, les recettes excédentaires de la ville permettent l'édification des premières halles. Elles se composent de deux galeries parallèles de 60 mètres de long par 7 de large, séparées par une cour pavée et plantée d'arbres. Une vasque alimentée par une fontaine permet le lavage des légumes. La clientèle croissante impose en 1899, la construction d'une vaste halle métallique à la "Baltard". Les légumes et les fruits sont présentés sur des comptoirs fixes et les poissons sont disposés sur de grandes tables de marbre noir. A l'extérieur, les jours de marché, de larges marquises abritent crêpières, maraîchers, paysans et vendeurs occasionnels. Quant à la viande, au beurre et au lait, ils sont vendus en plein air sur le marché "Pouliquen".

Les halles, dans leur forme actuelle, sont inaugurées en 1953. Dans le sous-sol, les jeunes brestoises aimaient venir y danser lors des bals avec orchestre du dimanche après-midi. Au fil des siècles, le quartier a conservé sa mixité de pratiques, activités commerçantes, logements, bâtiments administratifs, scolaires, sociaux (foyer des jeunes travailleurs de la rue Duquesne) qui s'y sont côtoyés et s'y côtoient encore. L'histoire semble d'ailleurs se répéter avec le nouveau projet des halles. La démolition est prévue en août prochain.

Au-delà du bien-fondé d'une telle opération en centre-ville, se pose la question de l'aspect du projet. Comment ne pas être triste devant l'absence flagrante de doctrine architecturale au profit de la mode architecturale ?

Le projet qui verra prochainement le jour ressemble à des dizaines d'autres projets construits partout en France depuis 2006, date à laquelle, les premières images du "Pavillon noir"^{*} étaient publiées dans les revues d'architecture. Comment ne pas déplorer que la mode façonne un projet d'une telle envergure, mode qui comme tout le monde sait ne dure pas et se retrouve partout ailleurs faisant taire la singularité des sites ? ■

^{*}nom donné au bâtiment du Centre Chorégraphique National d'Aix-en-Provence conçu en 1999 par R. Ricciotti et achevé en 2006.



Les halles Saint-Louis de 1899

Nouvelles du Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre



Synthèse du mandat du CCQ Brest-Centre

Document au format PDF à retrouver sur <http://tinyurl.com/l5en8ha>

Notre mandat de conseiller consultatif de quartier s'est terminé avec les élections municipales. Mais certaines actions seront à suivre avant le renouvellement du CCQ en septembre. Ainsi, cette lettre n°24 sera la dernière de notre mandat. Afin d'en continuer la publication dès la rentrée prochaine, l'équipe de rédaction invite les habitants à venir nous rejoindre (contact p.6).

Référents

- Visites de quartier avec le maire adjoint (Réza Salami)
- Opération « Sapin Malin »
- Mur de l'école Sanquer végétalisé rue E. Renan (NB : de nouveaux plants viennent d'être replantés)
- Mise en ligne du site participatif sur les signalements
- Graff : projet de localisation de murs "ateliers" publics et de plate-forme participative mettant en relation les artistes et les propriétaires de murs
- Enquête sur le stationnement gênant
- Balades "nature" au centre-ville : les arbres, la bio-diversité, les plantes sauvages, les plantes de terre de bruyère



Communication

- 10 lettres en couleur sur papier recyclé, 3500 exemplaires, ont été éditées avec la contribution totale d'une vingtaine de personnes
- Le site internet du CCQ-BC est une vitrine, un outil participatif entre ses membres et les habitants, et un lieu d'archivage de tous les dossiers

Animation

- Création d'un marché le mercredi matin sur la place Sanquer
- Visite de la PAM
- Fêtes de quartier : Wilson, Guérin, Sanquer, Saint-Martin



D'autres actions :

- Choix entre deux projets d'architecte pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de l'Harteloire
- Participation à la dénomination des futures rues sur le plateau des Capucins
- Participation au choix du design du téléphérique
- Suivi du schéma directeur du boulevard J. Moulin
- En juin/juillet 2014, future participation à une enquête de l'ADEUPa sur l'extrémité du bd J. Moulin (côté Harteloire)
- Participation à la prévention des risques à la sous-préfecture
- Participation aux réunions inter-quartiers des CCQ
- Participation au PLU facteur 4
- Des stages ont été proposés à l'équipe de rédaction par le service Internet et Expression Multimédia de la ville : stages sur l'écrit (les brèves, l'article de presse), l'interview et sur la maîtrise de logiciels libres comme Scribus (logiciel de mise en page).
- L'équipe a également participé à plusieurs rencontres de journaux de quartier organisées par la Ligue de l'Enseignement et toujours enrichissantes.

En conclusion, nous avons essayé de traiter de nombreuses questions et problèmes. Le bilan se révèle positif mais au prix de quelle énergie !!!... Par contre, nous avons créé de nombreux liens entre nous, entre nous et les habitants ainsi qu'avec les élus. Nous reviendrons aussi vers vous pour une enquête de l'ADEUPa sur l'avenir du boulevard J. Moulin, partie la plus large vers le pont de l'Harteloire. L'enquête sur la réorganisation du square Bazeilles a été repoussée à une date ultérieure.

Nouvelles de l'inter-quartier du CCQ :

- Jean-Luc Polard (ancien élu aux finances) remplace Jacqueline Héré pour s'occuper de la cohésion sociale et de la participation des habitants.
- Le renouvellement des conseillers de quartier se fera en octobre 2014. Les modalités sont en cours de discussion suite au bilan fait par le service proximité entre les élus, les services et les membres des CCQ.
- Après une présentation de ce bilan entre 2003 et 2013 devant les services et les élus, nous le présenterons en plénière en juin. La date vous sera communiquée par courrier.

Pas que du béton...

promenade géologique

En effet, en vous promenant à pieds en ville, vous remarquerez que la pierre est bien présente et quelle constitue la majorité des trottoirs et des caniveaux, des escaliers et de certaines façades. Ainsi le pavage des caniveaux est réalisé en **microgranite** de l'Île Longue formé de petits cristaux blancs de feldspath. Les bordures de trottoir sont formées de **granit** de l'Aber-Ildut reconnaissable à ses grands cristaux d'orthose



bordure de trottoir montrant les cristaux roses d'orthose avec pièce de monnaie pour l'échelle

rose. Toutes ces roches ont été exploitées dans des carrières proches de la mer pour faciliter leur transport vers Brest. À la reconstruction de la ville, l'architecte Jean-Baptiste Mathon a choisi d'utiliser le **granite de Huelgoat** pour la Banque de France, le

palais de justice, le Foyer du marin et une partie des immeubles de la place de la Liberté. Les carrières de Huelgoat ne pouvant pas fournir tout le granite, on en a fait venir des Côtes d'Armor. Le quartier de St Martin, moins éprouvé par les bombardements, présente encore de nombreuses façades en **gneiss de Brest**, roche servant de moellons car elle ne permet pas la taille.

On a utilisé pour les linteaux, les encadrements et pierres d'angle, de la **kersantite** de couleur généralement gris-verdâtre, accentuant l'aspect sombre et gris surtout les jours pluvieux. Cette roche, unique au monde et partie intégrante du patrimoine géologique mondial, tire son nom du site d'exploitation d'un hameau de Loperhet sur la rive droite de la rivière de Daoulas. L'église Saint-Louis, monument brestois récent, qui surplombe la ville, est construite avec la **Pierre de Logonna** de teinte ocre jaune avec des cernes brunâtres correspondant à une microdiorite quart-

zique de la famille des granites. Les réaménagements urbains et les monuments artistiques ont retenu d'autres roches typiques de la région Bretagne comme le **granite rose de Ploumanac'h** qui est utilisé pour le mémorial américain du cours d'Ajot. Mais c'est de Johannesburg (Afrique du Sud) que provient la roche utilisée pour les Fontaines de Marta Pan, rue de Siam. Elles ont été sculptées et polies dans un **gabbro**, roche sombre proche des basaltes. On ne peut pas passer sous silence les cimetières avec leurs pierres tombales en **labradorite**, roche présentant des feldspaths bleutés à éclat moiré facilement reconnaissable. Récemment, lors de la construction des stations de tram, les architectes ont utilisé un granite gris en provenance de Chine mais pour mettre un peu plus de couleur, ils ont fait venir des petits pavés de couleur ocre des carrières de Logonna. ■

Référence "Promenade géologique à Brest", M. Jonin et L. Chauris, Biotope eds 2012, Paris, 38 p.

Courtoisie acquise et à entretenir Brest sur le podium

Si un concours entre les villes portait sur la courtoisie entre automobilistes et piétons, les Brestoises occuperaient certainement une des premières places. La grande majorité des conducteurs respectent les traversées des piétons.



Réciproquement, que

ces derniers continuent à remercier les automobilistes respectueux du code de la route par un petit geste amical ou un sourire et notre ville continuera à se distinguer dans le domaine du savoir-vivre.



Un bémol : il nous faut encore encourager les automobilistes à ne pas stationner sur les trottoirs ni sur les passages piétons (cf p.2). ■

Fleurs de printemps



Par un beau dimanche ensoleillé de ce début de mois de mars, en me promenant sur le cours d'Ajot, j'eus la surprise de découvrir des haies de camélias roses en fleurs bordant le petit jardin surplombant la rade et situé juste avant le château. Ces fleurs apportaient une note de poésie et de douceur foisonnantes dans ces allées à la géométrie rectiligne. Cela éclaira mon point de vue subjectif de la ville ce jour-là et je rentra le cœur léger, en humant les fleurs tombées que j'avais ramassées, aux senteurs odorantes. ■

La marche en ville, c'est le pied !

La marche réduit les pollutions, est bonne pour la santé, favorise le commerce de proximité, réduit les inégalités sociales.

L'information des piétons peut être améliorée par un fléchage des directions pour les piétons, une carte des temps de trajet entre points remarquables.

Telles sont quelques unes des propositions que vous pouvez retrouver dans le livre blanc du piéton mis en ligne par l'association "Brest à pied & à vélo". ■



Connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.

Retrouvez les adresses des lieux photographiés.

Réponses du jeu précédent :



Intersection de la rue Tur-enne et de la rue Jean Jaurès.



Regardez bien des deux côtés.



Solution dans la prochaine lettre

Vous pouvez vous abonner à la Lettre de Brest-Centre en version électronique, en allant sur la page d'accueil du site www.ccq-brest-centre.net

Les greeters :

un tourisme pédestre et participatif

Depuis 2009, Brest est la troisième ville française après Paris et Nantes à proposer le concept (né à New-York en 1992). A l'origine, il y a un amoureux de la ville, un futur greeter, qui contacte l'office du tourisme et le projet démarre. Qu'est-ce qu'un greeter* et que nous offre-t-il ? Un greeter offre le temps d'une balade, de partager bénévolement sa passion de la ville avec des visiteurs. Vous souhaitez visiter la ville avec un greeter, comment procéder ? C'est enfantin : il suffit d'aller sur le site (greeter de Brest) ou de téléphoner à l'office du tourisme qui vous met en relation avec le greeter le plus à même de répondre à vos attentes.



Chaque balade est ainsi établie sur mesure en collaboration avec le greeter, en fonction de vos souhaits et pôles d'intérêt. Lors des déambulations, il vous parle de ce qu'il connaît, de ses coups de cœurs, il évoque des anecdotes sur la ville et son histoire. Aujourd'hui l'équipe comprend une quinzaine de greeters pour une trentaine de visites par an. Elle est amenée à s'agrandir même si le recrutement est permanent. Une campagne d'information pour inciter de nouvelles personnes à franchir le pas aura lieu prochainement. Le site est en cours de remaniement afin d'en faire un outil de communication plus pertinent. Ces visites guidées et gratuites ne sont pas réservées seulement aux touristes. Elles peuvent aussi intéresser des Brestois dont la connaissance de la ville se limite souvent à leur quartier

* Le "greeter" : en français c'est "celui qui accueille", "l'hôte".

AGENDA

- Samedi 17 mai : nuit des musées <http://www.nuitdesmusees.culture.fr/>
- Dimanche 18 mai : Animation théâtre au lavoir rue Conseil
- Lundi 19 mai - 18h00 : Apéro langues - Film « L'Europe au féminin » à la MPT-MJC Harteloire
- Samedi 24 mai : Régate des associations
- 15h00 : « Place aux jeux » - atelier parents/enfants à la MPT-MJC Harteloire
- 17h30 : Laïcisol Concert avec 300 choristes à la salle G. Vigier (rue Richelieu)
- Jeudi 29 au samedi 31 mai : Foire aux croûtes - Place Guérin
- Samedi 7 juin : 12h, pique-nique place Sanquer (organisation CCQ Brest-Centre)
- Samedi 14 juin de 12h00 à 18h00 : Kermesse, école Sanquer
- Samedi 28 juin : Guérin en fête (2ème année)

Suivez l'activité du CCQ de BC en direct ! Toutes nos actions, les demandes que nous faisons à Brest et BMO, les réponses que nous recevons sur notre site : www.ccq-brest-centre.net ou sur Twitter : @ccqbc



Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre
Mairie de quartier, 2, rue Frézier - BP 92206, 29222 - Brest Cedex 2
<http://www.ccq-brest-centre.net> contact : webmestre@ccq-brest-centre.net

Sauf avis contraire, les articles et photos sont sous licence "creative commons" "by-nc-sa" : droit de reproduire et de modifier sans utilisation commerciale avec partage des conditions initiales.